

L'ÉLECTION DE MAINE-ET-LOIRE...

Non moins que de leur campagne en faveur de la Prusse, le *Siècle* et l'*Opinion nationale* s'applaudirent de celle qu'ils viennent de soutenir pour le candidat officiel, M. Berger, contre M. de Falloux, dans le département de Maine et Loire où a eu lieu l'élection d'un député.

M. Berger, candidat du gouvernement a obtenu la majorité.

Les clients de MM. Havin et Guérault, conformément aux recommandations et conclusions de leurs patrons ont porté leurs suffrages sur le candidat officiel en haine du candidat clérical.

Certes, M. de Falloux n'a pas nos sympathies: mais nous apercevons difficilement ce que MM Guérault et Havin peuvent avoir à lui reprocher, et nous ne voyons pas, en tous cas, quel scrupule pourraient avoir à voter pour M. de Falloux les électeurs démocrates qui ont donné leurs suffrages aux rédacteurs en chef du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*.

Les deux journaux de la démocratie officieuse ont reproché à M. de Falloux sa participation aux journées de juin. Il y a dans cette accusation, venant d'une telle part, une certaine effronterie. MM. Havin et Guérault - tous deux héros conservateurs de juin - croient donc qu'on oublie bien vite dans ce pays!

M. Sauvestre qui, décidément est le bouffon du parti et qui n'a de courage que contre les vaincus accable M. de Falloux sous les traits de sa fine ironie:

«M. de Falloux ne sera point détourné des travaux champêtres, qui lui ont valu déjà plus d'une couronne; au lieu d'avoir à s'occuper de l'éducation de nos enfants, ce qui nous remplirait d'inquiétudes, il continuera à consacrer ses soins à l'élevage des animaux, qui lui réussit admirablement. C'est donc double profit pour le pays».

Pour notre compte, nous aimerions autant voir l'éducation de nos enfants dans les mains de M. de Falloux, - si mal qu'elle y fut - que dans celles d'hommes qui ont applaudi aux triomphes odieux du despotisme prussien, qui ont trouvé matière à plaisanterie dans les exactions de Francfort, et qui, en plein dix-neuvième siècle, exposant complaisamment la théorie du droit de la guerre qui autorise et justifie la dévastation et le pillage.

Quand M. de Falloux prend la plume ou la parole, on sait qui il est; son attitude et ses aspirations peuvent nous blesser, mais elles ne compromettent pas du moins nos idées, et n'égarent pas hypocritement les consciences: la solidarité qui nous paraît véritablement compromettante et dangereuse, c'est celle des officieux qui prétendant représenter la démocratie et parler en son nom, se font les complices de toutes les trames ourdies contre elle.

Auguste VERMOREL.